



ACTUALITES DU FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL

PRINCIPAUX DOSSIERS

RÉUNIONS DE PRINTEMPS

Au nom du groupe de vote de la Suisse, le Conseiller fédéral Ueli Maurer a participé à la réunion du Comité monétaire et financier international (CMFI), le comité de pilotage ministériel du FMI. La réunion était dirigée pour la première fois par le nouveau président du CMFI, Lesetja Kganyago, gouverneur de la banque centrale d'Afrique du Sud.

Les échanges ont eu lieu sur fond de perspectives favorables pour la croissance économique mondiale, estimée à près de 4 % en 2018 et 2019. Stimulée provisoirement par les baisses d'impôts aux États-Unis, la nette reprise économique est soutenue par le commerce et les investissements. Les discussions ont surtout porté sur les risques qui pourraient mettre fin à cette phase ascendante.

Les claires mises en garde du FMI contre le protectionnisme ainsi que l'exigence d'ouverture des marchés et de coopération multilatérale ont trouvé un large écho auprès de la plupart des membres du CMFI.

Le FMI a notamment exhorté ses membres à profiter de la bonne situation conjoncturelle pour mener des réformes et créer des marges de manœuvre en matière de politique économique. Compte tenu du niveau record de l'endettement public et privé (dette mondiale: 164 milliards de dollars) et de la nécessaire normalisation de la politique monétaire, ces mesures s'imposent également en vue de réduire les risques pesant sur le système financier.

Le conseiller fédéral Ueli Maurer a salué la place accordée par le FMI à la création de marges de manœuvre en matière de politique économique et a souligné l'importance de l'ouverture des marchés et de la mise en œuvre des réformes convenues dans le secteur des marchés financiers. Il a également insisté sur la nécessité d'une libéralisation accrue, notamment dans le domaine des services financiers.

La discussion relative aux ressources, à la gouvernance et aux quotes-parts du FMI, dont la révision doit être achevée l'année prochaine, a une fois de plus été reportée. En revanche, la mission confiée au FMI et à la Banque mondiale de mener des travaux approfondis sur la transparence de la dette dans les pays pauvres a recueilli un grand soutien, y compris de la part de la Suisse.

Voir aussi le [communiqué de presse du CMFI du 21 avril 2018](#) ainsi que la [déclaration du conseiller fédéral Ueli Maurer au CMFI](#)

EXAMEN ANNUEL DE LA SUISSE

Du 15 au 26 mars 2018, une délégation du FMI s'est rendue en Suisse pour effectuer l'examen annuel achevé le 11 juin par le Conseil d'administration.

En raison de la robustesse et de la capacité d'adaptation de l'économie suisse, le FMI part du principe que la reprise conjoncturelle continuera de se consolider. Il recommande à la Suisse de poursuivre sa politique économique en y apportant quelques modifications. Selon le FMI, la stratégie adoptée par la Banque nationale suisse (BNS) en matière de politique monétaire, à savoir l'application de taux négatifs et les interventions ponctuelles sur le marché des devises, a fait ses preuves. Le FMI confirme la solidité des finances publiques de la Suisse. Par contre, il juge la politique budgétaire de la Confédération plutôt restrictive et conseille donc de procéder à des ajustements ponctuels du frein à l'endettement. Il soutient les projets de réformes structurelles telles que la réforme prévue de l'imposition des entreprises et celle visant à garantir à long terme la prévoyance vieillesse. Dans le secteur financier, le FMI reconnaît les progrès réalisés par la Suisse pour renforcer la stabilité financière, mais pointe certains risques liés à des déséquilibres sur le marché immobilier et hypothécaire suisse. Il recommande donc de prendre des mesures supplémentaires en vue de réduire ces risques. Au niveau international, le FMI estime notamment que les tensions commerciales et géopolitiques ainsi que les marchés financiers sont sources de risques.

La Suisse salue l'analyse du FMI et les échanges avec la délégation. Au Conseil d'administration, elle a souligné que le frein à l'endettement a fait ses preuves et contribué à la capacité de résistance du pays. Le frein à l'endettement assure également une marge de manœuvre suffisante pour faire face à des dépenses exceptionnelles en cas de crise. La Suisse considère que la politique monétaire menée actuellement est adéquate. Elle a confirmé sa volonté de poursuivre les réformes engagées dans le domaine des retraites et de la fiscalité des entreprises. Elle a également indiqué que les autorités suisses évaluent régulièrement les risques sur le marché immobilier et hypothécaire et vérifient si des mesures complémentaires sont éventuellement nécessaires.

Voir aussi le [communiqué de presse du FMI du 26 mars 2018](#), le [rapport du FMI](#) ainsi que les [informations complémentaires concernant la Suisse](#) sur le site du FMI

Outre l'examen annuel, le FMI réalise en 2018/2019 un examen approfondi du secteur financier suisse dans le cadre de son «Programme d'évaluation du secteur financier» (PESF). La Suisse, dont le secteur financier est d'importance systémique, doit se soumettre tous les cinq ans à cet examen. Alors que l'examen annuel porte principalement sur la politique macroéconomique, le PESF se concentre sur les questions de réglementation, de surveillance et de stabilité dans le secteur financier. Dans le cadre de la première étape du PESF, une délégation du FMI s'est rendue en Suisse du 15 au 18 mai 2018 pour mener des discussions exploratoires sur ces thèmes avec les autorités et les



CONCEPTION DE PROGRAMMES DANS LE CAS D'UNIONS MONÉTAIRES

acteurs du marché financier. Le PESF s'achèvera en juin 2019, en même temps que l'examen annuel 2019.

Le Conseil d'administration a approuvé des lignes directrices générales pour la conception de programmes en faveur de pays appartenant à des unions monétaires. Ces lignes directrices répondent également à des recommandations du Bureau indépendant d'évaluation (BIE) qui demandaient plus de clarté sur les politiques déléguées aux institutions d'une union monétaire.

Les directeurs ont relevé que la conception d'un programme doit être basée autant que possible sur les politiques appartenant au domaine de compétence du pays requérant. Dans la mesure où certaines politiques économiques et financières importantes ont été déléguées au niveau d'institutions de l'union monétaire, des assurances seront demandées à l'institution compétente, ce à condition que les politiques d'ajustement du pays requérant ne soient à elles seules pas suffisantes pour atteindre les objectifs du programme et que des mesures au niveau de l'union monétaire soient considérées comme primordiales pour le succès du programme. L'institution concernée donnera des assurances sur une base volontaire et en accord avec son appréciation quant aux politiques les plus appropriées. En aucun cas le FMI demandera des assurances allant à l'encontre du mandat ou de l'indépendance de l'institution concernée.

La Suisse a soutenu l'introduction de ces lignes directrices ainsi que leurs modalités d'application. Elle a noté qu'avec son cadre légal actuel, le FMI a l'autorité de soumettre l'accès à ses ressources à des mesures prises par des tiers ou autres entités sur lesquels le pays requérant n'a aucun contrôle direct ou indirect.

Voir aussi le [communiqué de presse du FMI du 16 mars 2018](#) ainsi que les [informations complémentaires concernant la conditionnalité du FMI](#) sur le site du FMI

STRATÉGIE DU FMI EN MATIÈRE DE DONNÉES ET STATISTIQUES À L'ÈRE NUMÉRIQUE

Le Conseil d'administration a discuté d'un nouveau rapport du FMI intitulé «Overarching Strategy on Data and Statistics at the Fund in the Digital Age» adressant la question de l'utilisation efficace des nouvelles technologies. Avec ce document, le FMI propose entre autre une nouvelle stratégie d'exploitation des nouvelles technologies («Big Data»), en vue de mieux identifier les besoins statistiques pour la surveillance et de rendre des données internationalement comparables encore plus accessibles. Le FMI souhaite aussi mieux intégrer l'utilisation des technologies dans ses activités de surveillance et sa coopération technique.

La Suisse salue la stratégie du FMI en matière de données et statistiques et leur intégration avec les nouvelles technologies. Elle invite toutefois à la prudence, afin d'éviter qu'elle détourne l'attention du mandat principal du FMI et qu'elle n'absorbe une part excessive de ressources. Les activités du département statistique du FMI doivent demeurer au cœur de son mandat, à savoir la mise à disposition de données statistiques de qualité pour les besoins de l'analyse macroéconomique et de la surveillance.



Voir aussi le [communiqué de presse du 20 mars 2018 et le rapport «Overarching Strategy on Data and Statistics at the Fund in the Digital Age»](#) sur le site du FMI

RAPPORT DU BIE – LE FMI ET LES ÉTATS FRAGILES

Le Bureau indépendant d'évaluation (BIE) du FMI a publié un rapport sur le travail du FMI dans les États fragiles (c.-à-d. en situation de conflit ou de conflit récent). Dans ces pays l'aide technique du FMI joue un rôle important pour la stabilisation macroéconomique. Toutefois, en dépit des efforts du FMI, la croissance de ces pays a en général été très limitée, ceux-ci faisant face à des problèmes récurrents en lien surtout avec la faiblesse des institutions et l'instabilité politique.

Le BIE estime que l'approche globale du FMI concernant le travail dans les États fragiles est fondamentalement adéquate. Il pourrait toutefois agir de manière encore plus cohérente et efficace. Le rapport recommande notamment un engagement plus actif et plus inscrit sur le long terme. Les recommandations ont globalement reçu un soutien du Conseil d'administration et de la direction du FMI.

La Suisse salue dans l'ensemble les recommandations du BIE. Toutefois, elle considère que les ressources limitées du Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté du FMI doivent être engagé avec prudence, surtout là où les risques de stabilité sont élevés et les capacités institutionnelles insuffisantes. Il faut par ailleurs mieux orienter l'aide technique dans les États fragiles sur leurs défis spécifiques.

Voir aussi le [communiqué de presse du FMI du 3 avril 2018](#), y inclus la position de la Directrice générale du FMI, ainsi que le [rapport du BIE sur les États fragiles](#) sur le site du FMI

ENGAGEMENT FINANCIER DU FMI

Des programmes de prêts financés au moyen des ressources générales du FMI sont en cours dans 18 pays, dont l'Argentine et l'Ukraine, pour un montant total d'environ 200 milliards de dollars. Ils comprennent également des instruments de précaution, prenant la forme de lignes de crédit en faveur du Mexique, de la Colombie et du Maroc.

Par l'intermédiaire de son Fonds fiduciaire spécial pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC), le FMI mène actuellement des programmes dans 19 des pays les plus pauvres du monde. Les crédits sont assortis d'un taux d'intérêt nul jusqu'à la fin de 2018.

Une liste à jour des ressources du FMI et des programmes de prêts en cours est publiée sous la rubrique [IMF Financial Activities](#).

L'évolution des programmes d'aide à certains pays est présentée brièvement ci-après:

ARGENTINE

En mai, les autorités argentines ont sollicité une aide financière du FMI, et ce alors que la conjoncture argentine montre de nets signes d'amélioration et que le pays mène depuis 2015 des ré-



formes, jusqu'ici assez fructueuses, visant à corriger de nombreux déséquilibres macroéconomiques. Pour autant, les défis que doit relever l'Argentine restent considérables: l'inflation se situe autour de 20 %, et aussi bien l'endettement public que le déficit budgétaire sont relativement élevés. Au début de l'année, le recul de la demande de titres argentins et de pesos a entraîné une forte pression à la baisse sur la monnaie et miné la confiance des marchés financiers dans le programme de réformes. Le FMI et l'Argentine se sont accordés sur un programme portant sur un montant d'environ 50 milliards de dollars et destiné à préserver la confiance des marchés dans la solidité financière du pays et à promouvoir une croissance forte et durable ainsi que la création d'emplois.

La Suisse soutient les grands efforts consentis par l'Argentine pour mener à bien des réformes économiques indispensables. Le programme convenu avec le FMI est toutefois exposé à des risques considérables. Pour pouvoir créer les bases d'une croissance durable, il faut renforcer le cadre économique, juguler l'inflation et diminuer la dépendance du pays à l'égard des financements externes (déficit de la balance des opérations courantes). En même temps, l'Argentine devra élargir sa base fiscale et consolider à long terme ses finances publiques. L'Argentine doit envoyer aux marchés financiers un signal clair indiquant qu'elle s'engage à poursuivre son programme de réformes, y compris un renforcement significatif de l'indépendance de la banque centrale.

Voir aussi [le communiqué de presse du FMI du 20 juin 2018](#) ainsi que les [informations complémentaires concernant l'Argentine](#) sur le site du FMI

COLOMBIE

Le Conseil d'administration a accordé à la Colombie une ligne de crédit modulable (LCM) de quelque 11 milliards de dollars pour deux ans, remplaçant ainsi la LCM actuelle. Les risques externes auxquels le pays est exposé continuent de justifier une telle ligne de crédit. La Colombie a confirmé son intention de ne pas utiliser cette dernière et de réduire encore son recours aux fonds du FMI si les circonstances externes le lui permettent; les fonds maximaux disponibles dans le cadre de la nouvelle LCM sont en effet légèrement inférieurs que dans la précédente. La sortie progressive de la LCM doit s'accompagner d'une stratégie en matière de communication.

Dans le cadre de son examen annuel, le Conseil d'administration a également salué les progrès économiques réalisés par la Colombie au moyen de réformes systématiques. Notamment l'économie a bien supporté les chocs externes subis récemment. Le FMI estime que les politiques budgétaire et monétaire du pays sont appropriées et souligne que les réformes structurelles et les efforts visant à renforcer le volant de politique économique doivent être poursuivis. Les perspectives de croissance sont positives, les investissements et les exportations en particulier affichent une progression. En même temps, l'économie est vulnérable face à une éventuelle aggravation des tensions com-



merciales et géopolitiques ou à une détérioration des conditions de financement mondiales.

La Suisse partage l'appréciation selon laquelle la Colombie reste confrontée à des risques externes notables et remplit les critères de qualification requis pour bénéficier de la LCM. Elle a salué les progrès réalisés en matière de politique économique et les projets de réformes ambitieux des autorités. Dans le même temps, elle a souligné la nécessité de mener à bien le reste des réformes et de poursuivre les ajustements macroéconomiques, notamment dans la politique budgétaire. Elle a également rappelé que la LCM n'est pas un instrument d'assurance permanent, saluant la stratégie de sortie des autorités et le plan de communication correspondant.

Voir aussi les communiqués de presse du FMI du [30 avril 2018](#) et du [25 mai 2018](#) ainsi que les [informations complémentaires concernant la Colombie](#) sur le site du FMI

TCHAD

Le Conseil d'administration du FMI a approuvé la première revue du programme en faveur du Tchad, portant sur un montant d'environ 310 millions de dollars. Malgré les efforts de stabilisation et de relance économique des autorités, le prix du pétrole et les conditions de sécurité au niveau régional influencent considérablement la situation macroéconomique et financière. Ce programme doit aussi servir à mobiliser de manière transparente d'autres sources de soutien financier. Il s'intègre dans une stratégie régionale visant à renforcer la stabilité extérieure de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

La Suisse continue de soutenir le programme et salue l'engagement des autorités, malgré un environnement difficile. La Suisse souligne l'importance de la réforme de la gestion des finances publiques et d'une plus forte diversification économique. L'accord de principe passé pour restructurer la dette du pays vis-à-vis du secteur privé constitue un pas important, qui doit être maintenant appliqué. Afin d'éviter de telles situations dans le futur, une plus grande transparence sur les dettes contractées par les pays auprès du secteur privé ou d'autres acteurs est nécessaire. La Suisse soutient les initiatives adressant cette question récemment lancées dans les instances internationales.

Voir aussi le [communiqué de presse du FMI du 27 avril 2018](#) ainsi que les [informations complémentaires concernant le Tchad](#) et les [informations complémentaires concernant la CEMAC](#) sur le site du FMI

CONSULTATIONS ANNUELLES DU FMI AU TITRE DE L'ARTICLE IV

L'une des tâches centrales du FMI consiste à surveiller le système monétaire et financier international ainsi que la politique économique menée par les 189 États membres. Dans le cadre de cette activité de surveillance, le FMI identifie les principaux risques pour la stabilité et élabore des recommandations pour des mesures économiques.

Les examens effectués récemment pour certains pays sont pré-



sentés brièvement ci-dessous:

ROYAUME-UNI

Le Conseil d'administration a conclu son examen macroéconomique 2017 du pays. Il a relevé l'évolution économique positive et la bonne situation du marché du travail, malgré l'impact de la dépréciation de la livre sur la consommation et l'incertitude liée au Brexit. En raison de cette incertitude, les directeurs ont convenu que les politiques structurelles doivent se concentrer sur le maintien de la stabilité et la confiance des investisseurs ainsi que sur la productivité et la réduction du déficit extérieur. Ils ont salué l'intention des autorités d'adopter graduellement des politiques budgétaire et monétaire plus restrictives qui contribueront à rééquilibrer la balance extérieure et à élargir la marge de manœuvre le cas échéant.

La Suisse a salué l'évolution solide de l'économie britannique. En même temps, elle a constaté que les risques sont importants et qu'ils requièrent des politiques économiques prudentes et une amélioration de la productivité.

Voir aussi le [communiqué de presse du FMI du 14 février 2018](#) ainsi que les [informations complémentaires concernant le Royaume-Uni](#) sur le site du FMI

PAYS-BAS

En concluant la consultation 2018, le Conseil d'administration a salué la bonne performance économique, soutenue par la demande intérieure, un marché immobilier attractif et des exportations solides. En relevant que des risques d'instabilité subsistent, les directeurs ont considéré que les politiques devraient viser à réduire davantage l'endettement privé et à adresser les défis du secteur immobilier et sur le marché du travail, ainsi qu'à assurer la soutenabilité du système des retraites.

La Suisse a relevé l'évolution économique favorable. Elle a toutefois souligné l'importance de remédier aux faiblesses structurelles du marché immobilier et au dualisme sur le marché du travail.

Voir aussi le [communiqué de presse du FMI du 28 mai 2018](#) ainsi que les [informations complémentaires concernant les Pays-Bas](#) sur le site du FMI

CALENDRIER

25 – 26 juin 2018	Assemblée annuelle de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures, Mumbai, Inde
21 – 22 juillet	Rencontre des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales des États membres du G20, Buenos Aires, Argentine
11 octobre 2018	Rencontre des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales des États membres du G20, Bali, Indonésie



12 – 14 octobre 2018	Assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale, Bali, Indonésie
12 – 14 avril 2019	Réunions de printemps du FMI et de la Banque mondiale, Washington, États-Unis

RENSEIGNEMENTS

Friederike Pohlenz, section Institutions financières internationales, Secrétariat d'État aux questions financières internationales, tél. 058 462 64 63, friederike.pohlenz@sif.admin.ch.

Ce bulletin paraît tous les trois mois en langues allemande et française. Après parution, il est également disponible à l'adresse Internet suivante:

www.sif.admin.ch/sif/fr/home/dokumentation/publikationen/aktuelle-informationen-schweiz---iwf.html

